

Présents physiquement au siège de Fondact à Paris :

Pierre Havet, Jérôme Serrat et Agathe Mercier (tous trois de Fondact), Jorgen Pedersen (The Birch Tree) et Robert Scallon (FAST).

Participants en ligne :

Camille Lagauterie (TotalEnergies), Claire Heppenstall (Novartis), Hans de Jong (Ericsson), Nicola Pela (Atlantia), Johannes Pointner (Voestalpine) et Luc Steensels (Randstad).

Jean-Michel Content, Jean-Claude Mothié et Nelly Voyeux (tous trois de l'AIPF), Geert Janssens (ETION), Pascale Nieuwland (SNPI), Heinrich Beyer (AGP), David Guilhorre (FAS), Raita Karnite (EPC), Graeme Nuttall (OBE, Fieldfisher), Sonia Chevalier (Eiffage), Dennis Nohar (Emanon), Séverine Marchand (Spie-Batignolle), Camille Destee et François-Xavier Gros (tous deux de Schneider Electric), Ilka Schulze (Holtmann), Thierry Perrouault (Orange), Tim Lochner et Rolf Leuner (tous deux de Rödl), Sandra Schintu (GxP-CC), Kathrin Lutz (Voestalpine), Anita Bérard (Arkema), Philippe Lépinay (Thales), Jean-Claude Duchêne (FAST), Stanislas de Gernay et Sébastien Kuntz (tous deux de Essilor Luxottica), Eva Rathgeber (Unternehmeredition), Helen Cianci (Temenos), Véronique Weber (Société Générale), Dona Noseir et Christine Caillat.

41 personnes au total

Jean-Michel Content (AIPF) ouvrit la table ronde en souhaitant la bienvenue à tous.

Graeme Nuttall (OBE, Fieldfisher) donna un aperçu de l'actionnariat salarié majoritaire au Royaume – Uni, une tendance très marquée ces dernières années. Pour l'actionnariat salarié en général, il nota que les plans ouverts à tous les salariés avaient plafonné au Royaume-Uni, tandis que les plans discrétionnaires continuaient à progresser. Les secteurs les plus représentatifs sont la banque, les assurances et l'immobilier. Le Gouvernement britannique n'a pas fait grand-chose ces dernières années pour promouvoir la participation des employés au capital, sauf pour la détention majoritaire du capital par ceux-ci. L'Office britannique pour la simplification fiscale a d'ailleurs émis un avis critique sur les plans d'actionnariat salarié dans son rapport de l'automne 2020.

Il s'en suivit une discussion entre les six intervenants sur la question de savoir pourquoi l'intérêt de l'actionnariat salarié était si variable parmi les pays Européens. Ils répondirent aussi aux questions posées en ligne par les participants et énoncées par Robert Scallon. Claire Heppenstall insista sur l'importance de la qualité de la communication locale. Luc Steenels mentionna le problème de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier et il indiqua que l'employeur lui-même tirait profit de ces plans. Hans de Jong déclara que plus le plan était simple, plus il était facile à vendre aux employés : par exemple par vidéo. Johannes Pointner dit que les employés devaient se demander pourquoi leur société faisait la promotion de l'actionnariat salarié (qu'est-ce que cela rapporte à la société ?), d'où l'importance de la communication, qui dépend essentiellement du management dans chaque pays. Nicola Pela fit observer que l'offre d'actions gratuites devrait réduire la relation traditionnellement conflictuelle entre la direction et les employés, comme la représentation des employés au Conseil d'Administration : il a également indiqué que le coût de tels plans devrait être mesuré à l'aune des avantages qu'ils procurent.



## **Résumé de la table-ronde AIPF 2021**

**8 Novembre, 2021**

14.00-17.15

En l'absence de David Hildebrandt (dont l'épouse était hospitalisée), Robert Scallon fit un résumé de la table ronde de cet après-midi. Il a compris que les différents niveaux d'intérêt n'étaient pas seulement dûs à des différences de régimes fiscaux, mais à bien d'autres facteurs, comme le fait que les employés les moins bien rémunérés ont moins de disponibilités, ou des pays aux revenus plus faibles, avec des cultures politiques différentes, des attitudes différentes des employeurs, des sociétés de divers types (petites vs grandes, quotées vs non-quotées). C'est un domaine très complexe, mais cette table ronde a permis d'élargir la connaissance internationale des plans d'actionnariat salarié.